

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Culture

Secrétariat Général de la Biennale de Dakar



Autorisation de filmer et/ou de photographeur

Dakar, le2006

A Monsieur le Secrétaire Général de la Biennale de Dakar,
La Biennale de l'art africain contemporain, DAK'ART 2006

Monsieur,

Je soussigné Mme/Mr.
Réalisateur/Journaliste,

M'engage sur l'honneur à offrir à la Biennale de Dakar une copie cassette format Béta ou sur support numérique du produit final réalisé à l'occasion de l'édition DAK'ART 2006.
La copie du film ne devra servir qu'à des fins de documentation sur la Biennale.

Je m'engage également sur l'honneur à mentionner dans le générique final en guise de remerciement le nom de la Biennale de Dakar (La Biennale de l'art contemporain africain, DAK'ART 2006)

Je m'engage à respecter les droits relatifs à la protection de l'image et des droits d'auteurs y afférents.

Je suis informé(e) que cette autorisation de filmer et/ou de photographeur n'est valable que dans les manifestations officielles de la Biennale de Dakar sauf interdiction expresse des artistes exposants.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Nom :

Prénom :

Société TV :

Maison de production :

Organe de presse :

Signature :

Agrément du Secrétaire Général :

A retourner complété à : info@biennaledakar.org